

### **CONTRIBUTION DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU EN ZONE EQUIPÉE (CB)**

La contribution est calculée sur la base d'un devis.

Elle comprend l'ensemble des coûts occasionnés par la construction de la ligne moyenne-tension (MT), du point de dérivation au point de fourniture, y compris le monobloc d'alimentation MT.

### **CONTRIBUTION AUX COÛTS DU RÉSEAU (CCR)**

CHF 90.-- / kVA
-----------------

*Prix hors TVA, applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.*

#### **CONTACT**

Gruyère Energie SA  
Rue de l'Etang 20, CP, 1630 Bulle  
+41 26 919 23 23  
[office@gruyere-energie.ch](mailto:office@gruyere-energie.ch)